

Ser./Em.
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DES AFFAIRES POLITIQUES
ET ADMINISTRATIVES.



Usumbura, le 6 octobre 60

Kibungu el

N° 221/01/3.722.-

A Monsieur le Procureur Général,
à
U S U M B U R A.

Monsieur le Président de la Cour
d'Appel, à USUMBURA.

Messieurs les Résidents (deux)
Messieurs les Chefs de Service (tous)
Messieurs les Administrateurs de Terri-
toires (tous); *KIBUNGO*
Monsieur le Directeur de l'Ecole
d'Administration, à A S T R I D A.

OBJET:
Adresse télégraphique.

*5444 / Juc 30/02
18.10.60
HR*

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Me référant à la circulaire n° 666/1 du
1er juin 1960, j'ai l'honneur de porter à votre connais-
sance que l'adresse télégraphique du Service des Affaires
Politiques et Administratives Section V du Code télégra-
phique officiel est modifiée en "POLITIQUE" au lieu de
RUPOL.

Je vous serais très obligé de vouloir
bien communiquer cette nouvelle abréviation aux magistrats
fonctionnaires ou agents sous vos ordres éventuellement
intéressés.

Le Directeur des Affaires Politiques
et Administratives,

H. GUILLAUME.